# Informations générales

Email de contact : laurent.simplicien@manche.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 07 janvier 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d’Agglomération

Nom de la structure porteuse : Communauté d’Agglomération Saint-Lô Agglo

Si protocole de préfiguration : date de signature :

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :Nom: CA Saint-Lô Agglo, nature: CA, SIREN: 200066389

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* PCAET
* SCOT
* PLUI
* PLH
* Projet alimentaire territorial
* PDU
* Schéma de développement économique et d’aménagement commercial
* Projet Educatif Social Local
* Schéma de développement touristique

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat de ville
* Contrat local de Santé
* LEADER
* Contrat eau et climat
* Convention de développement culturel (CDC)
* OPAH
* Contrat objectif territorial ADEME

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Action cœur de ville
* Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Développement équilibre et solidarité du territoire
* Attractivité du territoire
* Approche durable

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Circuits courts agricoles
* Restauration et alimentation durable
* Opération de requalification (friches…)
* Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau,chaleur…)
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Economie sociale et solidaire
* Emploi et Insertion
* Efficacité énergétique
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Mobilités douces
* Organisation des déplacements
* Sensibilisation et animation de la transition
* Transports en commun
* Culture et patrimoine
* Sport
* Usages et inclusion numériques
* Accès à un logement de qualité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 45

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 48

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* Préfet
* ddtm
* Maires
* Banque des territoires
* conseil départemental
* chambres consulaires
* comité développement Saint-Lô Agglo
* Nom: CA Saint-Lô Agglo, nature: CA, SIREN: 200066389

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conseil de développement

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 12

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 6

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : réunions d’échange avec le conseil de développement et Concertation élus/techniciens

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : NC

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : NC

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale :

* DDTM
* Préfecture

Mobilisation d’une ingénierie externe : NON

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 62.80M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 380 000€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€